



Bilan de la COP 21 vu par le Partenariat Français pour l'Eau

12 décembre 2015

Une mobilisation conséquente de la communauté internationale pour répondre au changement climatique

La participation à l'ouverture de la COP 21 de 150 Chefs d'Etat ainsi que la transmission avant cet événement des Contributions nationales concernant 185 pays pour limiter leurs rejets de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique montraient une mobilisation sans précédent de la communauté internationale. L'ambition fixée pour cette COP par le Secrétaire Général des Nations unies et la Présidence française était très élevée : parvenir à un Accord ambitieux, équilibré, contraignant juridiquement, durable dans le cadre d'une importante transparence.

Un Accord universel le 12 décembre 2015

L'Accord approuvé constitue probablement l'optimum de ce que la communauté internationale dans sa grande diversité pouvait retenir. Le Secrétaire Général des Nations unies et la Présidence française ont produit un travail diplomatique remarquable. L'entrée en vigueur de l'Accord nécessite sa ratification par 55 pays.

Cet Accord vise à limiter le réchauffement global à 2° C en poursuivant les efforts pour parvenir à 1,5° C (le réchauffement depuis le début de l'ère préindustrielle est déjà de 0,8 °C et la trajectoire liée aux Contributions nationales reçues est comprise entre 2,7 et 3,5 ° C). Il fixe différentes contraintes pour y parvenir : actualisation des Contributions nationales tous les 5 ans avec une nouvelle version en 2020, reconnaissance de l'adaptation au même titre que l'atténuation et prévoit un financement plancher de 100 milliards de US\$ par an à partir de 2025 ainsi qu'un mécanisme financier pour couvrir les pertes et dommages. Il reconnaît le rôle majeur des acteurs de la société civile (villes, entreprises, ONG, jeunes...).

L'ambition de ce texte est très élevée nécessitant un changement rapide de développement et un passage très radical aux énergies non fossiles au niveau mondial. Certains moyens d'y parvenir ne sont peut-être pas tous à la hauteur des ambitions affichées sachant en plus que l'atteinte de cet objectif nécessite des actions immédiates. Par exemple, les signaux aux marchés sont-ils suffisants ? L'Accord ne fixe en effet rien en termes de prix du carbone.

Et l'eau dans tout cela ?

L'eau n'est pas citée explicitement dans l'Accord sachant que la communauté internationale de l'eau, en particulier le Partenariat Français pour l'Eau, a agi jusqu'au dernier moment pour qu'elle trouve sa place dans un point du préambule de son annexe. Ceci étant, plusieurs points figurant dans l'Accord vont permettre de faire avancer la cause de l'eau en lien avec la lutte contre le changement climatique: reconnaissance des Droits humains, Agenda post 2015, reconnaissance du rôle des acteurs locaux et régionaux, révision en 2020 des contributions nationales, importance des financements apportés aux projets d'adaptation.

La forte mobilisation de la communauté internationale de l'eau : la Journée Eau du 2 décembre 2015

Pour la première fois dans une COP, la communauté internationale de l'eau, regroupée autour du Conseil mondial de l'eau et du Partenariat Français pour l'Eau, s'est fortement mobilisée avant et pendant toute la COP 21 autour de la campagne #Climateiswater mise en place à l'initiative du Partenariat Français pour l'Eau. De nombreux événements ont été organisés en zone des négociations, dans l'Espace Génération Climat et au Grand Palais.



L'eau est une des premières victimes du changement climatique, avec plus de 90% des catastrophes naturelles liées à l'eau. Les sécheresses et inondations qui ont touché le sud de la France, la Californie, le Bangladesh, Pakistan, la Syrie, ne sont que l'expression de la variabilité accrue des pluies et l'augmentation des températures dans des régions déjà vulnérables. Cependant la question de l'eau douce n'est pas centrale aux questions climatiques, notamment au niveau des négociations.

La mise en valeur de solutions concrètes

Ceci a notamment été perceptible au sein du Plan d'action de Lima à Paris (LPAA), plan d'action qui s'est tenu la première semaine de la COP21 et qui a présenté de nombreux engagements de la société civile. Une section de ce plan d'action a été dédiée à l'eau et au climat lors de la journée du 2 décembre 2015 avec un Pacte signé par 300 bassins et une Alliance des entreprises signée par 40 d'entre elles. 20 associations de jeunes ont elles aussi pris un engagement de sensibilisation sur la question de l'eau et du climat et une coalition de 10 mégapoles, regroupant 85 millions de personnes, a lancé une plateforme d'échanges de connaissance.

Cette Journée du 2 décembre a également permis à un ensemble d'acteurs de tous pays et origines de présenter des solutions. Plus de 300 personnes étaient notamment réunies sur l'Espace Société Civile du Bourget dans l'auditorium Nelson Mandela. Le Partenariat Français pour l'Eau a lui-même organisé une série d'événements en zone des négociations et dans l'Espace Génération Climat permettant une valorisation des solutions de ses membres dans le cadre d'un équilibre entre leurs différents collègues.

S'appuyer au plus tôt sur l'Accord de Paris pour faire avancer lors de la COP 22 la cause de l'eau dans la lutte contre le changement climatique

Lors de la COP 21, la Ministre déléguée auprès du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement du Maroc, chargée de l'Eau, Charafat Afailal, a présenté, notamment à la Ministre française chargée de l'écologie, l'initiative du Gouvernement marocain d'organiser une conférence au Maroc à la mi-2016 sur la thématique de l'eau et du climat préparatoire à la COP 22 qui se tiendra à Marrakech en décembre 2016. Une rencontre entre la Ministre marocaine et le Président du PFE, Henri Bégorre, a permis de positionner le PFE comme l'un des organisateurs de cette conférence.

Cette conférence multi-acteurs devra viser à faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Paris en ce qui concerne le secteur de l'eau, par exemple : prise en compte du droit à l'eau et à l'assainissement et de l'Objectif Eau post 2015, appui aux pays pour élaborer leurs futures contributions nationales, appui aux bailleurs de fonds, valoriser les solutions eau pour l'atténuation et l'adaptation, suivi des engagements pris.